

► Un filon trop peu exploité ?

Problème : d'après les professionnels et des acteurs reconnus du secteur, 1,5 million de retombées, c'est « bien trop peu par rapport au potentiel ». « En fait, on est au tout début du développement de la filière, estime Hervé Baltar. On a déjà fait du bon boulot il y a quelques années, comme avec le label Pêche64, mais il faut faire bien plus. Il y a un potentiel énorme. On a tous les atouts pour nous, mais il manque la volonté, notamment politique, de le faire. Pourtant, on parle de plusieurs millions d'euros de retombées. Voire de dizaines de millions. En Écosse, c'est 20 millions. En Norvège, encore plus, et

au Québec, on parle de plus de 400 millions d'euros. Il y a un engouement énorme pour la pêche au saumon. Il faut saisir l'opportunité ! Même si ce sera une goutte d'eau face au tourisme estival sur la côte ou le ski l'hiver, pour les vallées béarnaises, par contre, l'impact sera énorme. » Et Guillaume Barranco de rappeler : « Ce qui est sûr, c'est que ça passera avant tout par l'augmentation du nombre de saumons. Plus de poissons, plus de pêcheurs, plus de retombées... »

En outre, le filon saumon renforcerait la filière pêche du 64. 20 000 pêcheurs ont acheté leur carte en 2016. « Et en plus, on a beaucoup de touristes pêcheurs,

qui viennent profiter de nos paysages », souligne le directeur de la fédé. Qui ajoute : « Globalement, la pêche de loisir pèse 26 millions d'euros de retombées économiques. Après, on en revient au même point : tout est lié à la ressource... »

► Une ressource menacée

Et c'est là où le bât blesse. Hervé Baltar en est convaincu : « Il va falloir appliquer de nouvelles restrictions pour protéger l'écosystème de nos rivières, surtout si on veut sauver la ressource poisson, notamment le saumon. » Un choix avant tout « politique » : « Il faut trancher : soit on continue de favoriser la pêche au filet sur l'estuaire de l'Adour, qui détruit les stocks de saumon et ne rapporte que quelques centaines de milliers d'euros. Soit on prend la décision de l'interdire et on développe l'autre mode de pêche, à la ligne, dans les vallées. Et là, on parle en millions pour les retombées économiques. » Et Guillaume Barranco d'ajouter : « On essaye de sensibiliser les élus locaux sur la question depuis des années. » Une décision « vitale » aux yeux des professionnels, d'autant que « la vie d'un saumon est déjà assez compliquée comme ça : il doit faire face aux prédateurs naturels, au passage des barrages, aux filets de pêche au Groënland, etc. ».

MATHIEU HOUADEC ■ m.houadec@pyrenees.com

Plus de 900 pêcheurs de saumon chaque année dans le 64

Une étude commandée par la fédération de pêche a évalué le poids économique de la pêche au saumon dans le département.



Le Gave d'Oloron attire le gros des pêcheurs de saumon. © JEAN-PHILIPPE GIONNET

Sur les dix dernières années, ils étaient en moyenne 926 pêcheurs par an à « taquiner » le saumon dans les Pyrénées-Atlantiques. 544 sont dits « résidents » dans le département, 382 étant des « pêcheurs touristes ». Des chiffres tirés de l'étude réalisée en 2013 par la fédération départementale de pêche, laquelle indique par ailleurs que le pêcheur de saumon dépense en moyenne 1 590 euros par an. On note une grosse différence entre le public touristique (2 190 euros par an) et le résident (1 150 euros/an).

Le pêcheur touriste dépense plus

Les principaux postes de dépenses sont le matériel (400 euros/an) et les frais de transports (500 euros/an). On remarque que les pêcheurs touristes dépensent plus pour leur équipement que les résidents, et que, logiquement, les postes hébergement et restauration

sont bien plus importants pour la première catégorie.

L'étude estime le chiffre d'affaires généré par la pêche au saumon dans le département à environ 1,5 million d'euros par an. Le Gave d'Oloron représente 77,7 % de ce montant, le Saison 15,9 % et la Nive 5,6 %. La part « touristique » de cette pêche est estimée, elle, à 8 500 000 euros, ce qui représente un peu moins de 10 % du chiffre d'affaires global lié au tourisme pêche dans le 64. Enfin, la pêche au saumon génère à ce jour, directement et indirectement, 135 emplois.